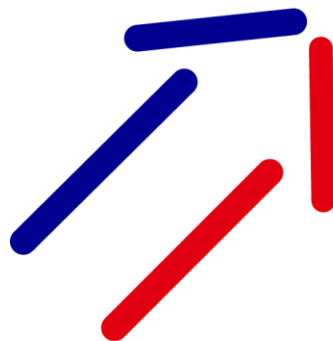




MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONFÉRENCE

sur les

PERSPECTIVES

SALARIALES

de la fonction publique

6 juillet 2021



DEPUIS 2017, UNE POLITIQUE SALARIALE COHÉRENTE ET AMBITIEUSE

- Des **mesures fortes et ciblées** pour réduire les inégalités, préserver et améliorer le pouvoir d'achat des agents publics
- Une **rupture assumée avec les augmentations générales du point d'indice** pratiquées lors des précédents quinquennats : à la fois **inévitables et coûteuses**



POUR DONNER DE VRAIES PERSPECTIVES SALARIALES AUX AGENTS PUBLICS

- **Investir pour nos agents publics** : revaloriser les agents les plus faiblement rémunérés, réduire les inégalités salariales, accompagner la progression des carrières
- **Repenser le système de rémunérations par l'ouverture d'une conférence sociale** avec organisations syndicales et employeurs publics



Dès 2017, une politique forte et cohérente de pouvoir d'achat

- ✓ Des **revalorisations inédites de métiers et filières de service public**
- ✓ Une mesure attendue contre les **inégalités face à la santé** (le financement de la protection sociale complémentaire)

Pour 2022, des mesures d'urgence dans le projet de loi de finances

- ✓ Une action massive en faveur des **agents les plus faiblement rémunérés**
- ✓ Un plan concret de lutte contre les **inégalités femmes-hommes**
- ✓ Une vraie stratégie pour accompagner la **progression des carrières**

Entre juillet et février, une conférence inédite pour repenser le système de rémunération et de carrière



Depuis 2017, des revalorisations sans précédent des filières du service public



SOIGNANTS (Ségur de la santé)

- + 118€ brut mensuels pour une aide-soignante
- +183€ net mensuels pour les personnels des établissements de santé
- + 290€ net mensuels pour un infirmier



ENSEIGNANTS (Grenelle de l'éducation)

- + 100€ net mensuels en début de carrière pour un enseignant



POLICE (Protocole de 2018) :

- + 120€ net mensuels pour un gardien de la paix



Les agents les moins bien rémunérés : priorité de notre politique de revalorisation salariale



Un agent public de catégorie C ne progresse que de 20€ net par mois en 10 ans.

Une hausse du point d'indice de 1% pour un agent de catégorie C ne représente que 14€ net par mois.

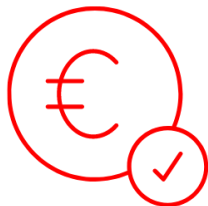


Une revalorisation massive des agents les plus faiblement rémunérés dès 2022



Pour qui ?

1,2 millions d'agents de catégorie C de l'Etat, des collectivités territoriales, et des hôpitaux



Combien ?

+ 40€ à + 100€ net / mois

pour un agent de l'Etat, en fonction de l'ancienneté



POUR UN AGENT DE L'ETAT DE CATEGORIE C

UNE REVALORISATION
DU POINT D'INDICE

+ 1% de point d'indice

+ 14€
net / mois

VS

NOTRE REVALORISATION
DES BAS SALAIRES DES 2022

Jusqu'à

+85€ net / mois,
soit 23 points d'indice

+ 15€ de prise en
charge de la
complémentaire santé



Une avancée sociale majeure : le financement de la protection sociale complémentaire par l'employeur, comme dans le secteur privé



Pour qui ?

- **Tous les agents publics** : fonction publique de l'Etat, territoriale et hospitalière

Combien ?

- ✓ Prise en charge forfaitaire de **15€** par mois pour tous les agents de l'Etat dès 2022
- ✓ **Au moins 50%** de la complémentaire santé prise en charge dès 2024 pour les agents de l'Etat et au plus tard 2026 pour tous les agents publics



De nouvelles perspectives de progression et d'évolution pour les agents publics de l'Etat

- ✓ **10 000 promotions supplémentaires** de grades pour les agents de catégories B et C
- ✓ **A travail égal, salaire égal** : des indemnités pour réduire les écarts salariaux entre ministères, et entre services déconcentrés et administrations centrales
- ✓ **Une prime inédite de 500 euros** pour les maîtres d'apprentissage
- ✓ **Une garantie de maintien de rémunération** pour les agents en formation après avoir réussi un nouveau concours



Un plan concret de lutte contre les inégalités femmes-hommes

Encore 13% d'écart de rémunération, dont 3% non expliqué, entre les femmes et les hommes dans la fonction publique : il faut agir

- **Des mesures sectorielles nouvelles dans les filières féminisées** (infirmières, assistantes sociales, aides-soignantes, agentes administratives ...)
- Pour objectiver et mettre fin à terme aux inégalités salariales entre les femmes et les hommes, un **baromètre des inégalités salariales dans la fonction publique** inspiré de l'index égalité professionnelle



L'ouverture d'une conférence sur les perspectives salariales pour repenser le système des carrières et des rémunérations

- ✓ **Un système de rémunérations et de progression des carrières à bout de souffle**, dont les défauts structurels et d'attractivité ont été révélés par la crise
- ✓ **De juillet à février, 6 mois pour porter un diagnostic transparent et des propositions pour le réformer** dans l'intérêt des agents publics avec organisations syndicales et employeurs publics :
 - Déroulement des carrières
 - Égalité salariale entre les femmes et les hommes
 - Structure des rémunérations
 - Situation des agents contractuels

